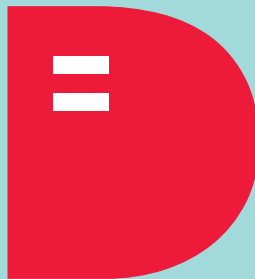




DENMARK FOR HRC 2019-2021

DIGNITY
DIALOGUE
DEVELOPMENT

Le Danemark a présenté sa candidature au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies pour la période 2019-2021.



En tant que membre du Conseil des droits de l'homme, le Danemark compte œuvrer pour la dignité et les droits de l'homme grâce au dialogue et le développement. Nous apporterons notre contribution au Conseil et nous nous efforcerons de faire la différence pour les peuples qui à travers le monde sont menacés dans leur droit humain.

La stratégie des 3 D (Dignité, Dialogue et Développement) s'appuie sur la posi-

tion et les priorités du Danemark concernant les droits de l'homme. Elle met l'accent sur le respect et la promotion des droits de l'homme dont nous sommes garants au Danemark comme à l'étranger, ainsi que sur notre implication de longue date au sein des Nations Unies et pour la coopération autour du développement.

Dignité

La dignité intrinsèque, les droits égaux et inaliénables pour tous sont au cœur de l'approche danoise des droits de l'homme. Une vie digne est une vie exempte de torture et de mauvais traitement, une vie exempte de toutes sortes de discriminations, une vie où chacun jouit de sa liberté d'opinion, d'expression et de religion, sans différence de traitement ou de participation. Le droit individuel à ses propres choix de vie est au cœur du concept de dignité.

En tant que membre du Conseil, le Danemark



veillera aux objectifs suivants:

- 1) Un monde où hommes et femmes bénéficient des mêmes opportunités et des mêmes droits.
- 2) Un monde sans torture.
- 3) Un monde où la voix des peuples autochtones est entendue et leurs droits sont respectés.
- 4) Un monde où les droits de l'homme et l'État de droit constituent les piliers des structures internationales et nationales de la société.

Dialogue

En s'appuyant sur sa pratique établie du dialogue constructif, le Danemark se concentrera sur le renforcement des liens et la recherche de compromis au sein du Conseil. Seule l'écoute et la compréhension de l'autre permettront d'arriver à une position commune concernant la promotion des droits de l'homme. Sur les questions controversées et sensibles, le Danemark souhaite promouvoir une entente mutuelle entre les

membres du Conseil et parties prenantes, dans le but d'améliorer la coopération au sein du Conseil et à ses abords.

Développement

Les contributions du Danemark à la promotion des droits de l'homme au sein du Conseil s'appuieront sur notre solide présence dans des partenariats de développement bilatéraux et multilatéraux, ainsi que sur notre historique d'actions importantes menées en faveur de la promotion des droits de l'homme, de la bonne gouvernance et de l'État de droit. La priorité globale est de contribuer aux objectifs de développement durable. Notre travail est guidé par les principes de non-discrimination, de participation, d'inclusion, de transparence et de responsabilité.

Le Danemark est déterminé à soutenir le HCDH et le Conseil dans le renforcement des capacités associées aux droits de l'homme et l'assistance technique destinée aux pays. Le Danemark travaillera à l'amélioration et à la rationalisation du système des

droits de l'homme des Nations Unies. Nous étudierons des moyens nouveaux et novateurs de travail dans le Conseil, et tâcherons d'intégrer les droits de l'homme au sein des Nations Unies.

Pour plus d'informations sur la campagne de candidature du Danemark au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, veuillez-vous rendre sur le site web du Ministère des affaires étrangères via le lien ci-dessous www.DenmarkforHRC.dk. Vous pouvez également nous retrouver sur Twitter: @DK4HRC.

**Secrétariat pour la Candidature
Ministère des Affaires Étrangères
Danemark**

**Asiatisk plads 2
DK 1448 Copenhagen K
Tél: +45 33 92 00 90**

**DenmarkforHRC@um.dk
www.DenmarkforHRC.dk**

**DENMARK
FOR HRC
2019-2021**